

# Au Greta, on apprend aussi à piloter des drones

C'est le premier établissement public à proposer des formations en télépilotage de drone. Une compétence qui peut être demandée dans tous les secteurs professionnels !

## Pourquoi ? Comment ?

### C'est quoi, cette formation ?

Le Greta de Cholet propose, depuis la rentrée, une formation de télépilotage de drone. Le stage, organisé une fois par mois, dure dix jours et coûte 2 900 €.

La session comprend une semaine de préparation théorique ULM, à l'aérodrome, et une semaine d'apprentissage du télépilotage (avec simulateur et pratique en plein air et salle).

En la matière, le Greta est précurseur : il s'agit du premier établissement public dans l'Hexagone à proposer cette formation. À tel point qu'il n'a pas encore de certification - sans doute accordée courant du premier semestre 2016 - et qu'il n'est donc toujours pas éligible au compte personnel de formation (CPF).

Pour l'instant, le stagiaire devra tout déboursier de sa poche. La formation est assurée par des experts d'Aeroways (école de pilotage, à Cholet) et d'Aerotech Vision (prises de vue et tournages, à Roussay).

### Quels sont les débouchés ?

Devenir pilote de drone offrira de nombreux débouchés, assure Mickaël Bodet, conseiller en formation continue au Greta.

« C'est un secteur émergent. Le drone est un outil qui va être présent, de façon transversale, dans tous les secteurs professionnels : tourisme, agroalimentaire, automobile, industrie, bâtiment... »

Dans le Choletais, une collectivité pourrait, grâce à son propre télépilote, disposer de prises de vue d'une toiture avant une réparation, repérer un nid de frelons, filmer le carnaval depuis le ciel (*lire ci-dessous*).

Selon des chiffres du Greta, l'utili-



Ludovic est le premier stagiaire en télépilotage de drone formé au Greta. Lundi, il a parfaitement fait voler son appareil, lors d'une démonstration sur un terrain de l'établissement.

sation des drones pourrait générer à moyen terme 5 000 emplois ; et, d'ici 2018, 5 000 à 7 000 emplois supplémentaires. « Le Sdis d'Ille-et-Vilaine (service départemental d'incendie et de secours) a déjà positionné quatre stagiaires auprès du Greta », souligne, à titre d'exemple, Mickaël Bodet.

### Qu'en pensent les stagiaires ?

Deux stagiaires, Hervé (prénom

d'emprunt), la quarantaine, et Gauthier, 25 ans, sont inscrits. C'est la deuxième session, après la première organisée en juin, où un seul stagiaire, Ludovic, avait suivi la formation (*lire ci-dessous*).

Tous deux exercent des métiers qui, a priori, n'ont rien à voir avec les drones. Le premier travaille dans le secteur des alarmes, le second, auto-entrepreneur, dresse des états des lieux dans l'immobilier. Ils sont là par

esprit de découverte. Et parce que le télépilotage de drone pourrait être synonyme de « reconversion »... et d'opportunités.

La Direction générale de l'Aviation civile a déjà recensé, pour 1 500 entreprises homologuées, 1 256 télépilotes professionnels !

Christian MEAS.

Regarder la vidéo sur [ouestfrance.fr/cholet](http://ouestfrance.fr/cholet)

## Le drone peut servir à de multiples usages

Les possibilités sont immenses. Et toutes permettent de se passer de l'usage coûteux d'avions ou d'hélicoptères. Les agences de communication raffolent de ces prises de vue depuis le ciel, pour agrémenter un film.

Des entreprises, comme ErDF ou la SNCF, peuvent utiliser des drones pour inspecter des lignes électriques, des barrages, des ponts. L'appareil sert à des relevés topographiques de carrières. On peut aussi comprendre son importance pour

les pompiers, qui le feront voler au-dessus d'un incendie de forêt. Ou pour les gendarmes et policiers, qui y trouveraient un excellent moyen de surveillance.

Le drone est ainsi déjà utilisé dans les zones de conflit, pour remplir des missions de reconnaissance. On l'a vu également voler au-dessus de la centrale de Fukushima. Récemment, un géant de l'e-commerce, Amazon, avait fait grand bruit en annonçant qu'il pourrait, à l'avenir, livrer ses colis par drone !

## Ludovic, premier pilote formé au Greta

### Témoignage

« J'ai 38 ans, j'essaye de monter mon auto-entreprise. Je voudrais réaliser des films pour des sites internet. J'ai été formé en juin, il s'agissait du premier stage au Greta. La formation correspondait vraiment à mes attentes. Je parlais de zéro.

On a commencé par une semaine à l'aérodrome, pour l'obtention du brevet théorique ULM. La deuxième

semaine consistait en des cours avec un simulateur, et des exercices pratiques, en salle. On s'est servi de la télécommande, c'était stressant !

Dans ma palette de compétences, le drone est devenu un outil en plus. Il est même devenu indispensable. Aujourd'hui, dès qu'on parle tourisme, il faut nécessairement des prises de vue depuis le ciel. Sinon, le reportage fait vraiment *cheap* (pauvre).

J'ai acheté mon drone 1 200 €, que j'utilise avec une tablette. »

# Le drone prend son envol

Le Greta du Choletais propose une formation au pilotage de drone. Une activité en plein essor.



**Cholet, lundi 12 octobre.** Les signataires de la convention de formation au pilotage de drone permet au Greta de devenir un acteur reconnu en Pays de la Loire.

À la suite du lancement, en juin, de la formation de télépilote de drone, le Greta du Choletais, un organisme public de formation, a signé lundi une convention de partenariat avec Aéroways et Aérotech. « Le sujet est novateur dans le civil. Les 1 200 à 1 300 pilotes professionnels actuellement dans le domaine devraient voir leur nombre passer à 15 000 dans les dix années à venir. Le secteur est transversal à de multiples branches professionnelles », confie

Mickaël Bodet, conseiller en formation continue.

## Apprentissage sur simulateur et in situ

Il poursuit : « Il est normal d'associer à notre formation Aéroways pour la partie théorique et Aérotech pour la partie technique. Cette jeune entreprise, créée en 2014, a été un précurseur pour proposer cette prestation de service ». La formation s'étale sur deux

semaines. La première est consacrée à la théorie. On y aborde la réglementation en vigueur, les scénarios de vol, les conditions météorologiques... La seconde a trait à la partie technique.

Les stagiaires apprennent le pilotage du drone sur simulateur dans un début et in situ par la suite. Ils abordent aussi les conditions pour faire voler un drone en France, ce qui se rapporte au matériel, le montage vidéo et la diffusion...

À la fin du stage, une attestation de niveau de compétence est délivrée. Pour pouvoir piloter le drone, il leur faudra passer l'examen de la direction générale de l'aviation civile. Après la signature de la convention, Ludovic Benard, stagiaire du mois de juin, a donné une démonstration de télépilotage d'un drone.

## « Je ne vois plus les nuages de la même façon »

En apprenant à piloter un drone, Ludovic Bénard s'est pris de passion pour l'aéronautique. Il va passer son brevet d'ULM mercredi prochain.

Ludovic Bénard, 38 ans, un habitant du Longeron, a été de la première promotion, en juin, de la formation de télépilote de drone au Greta du Choletais. « Je suis actuellement intermittent du spectacle et passionné de vidéo. Je souhaite créer une vidéo entreprise pour développer des sites dans le domaine du tourisme. Le drone conduit vers un nouvel univers dans la vidéo. » La formation a complètement répondu à ses attentes.

La première semaine avec un pilote d'ULM à l'aérodrome du Pontreau l'a passionné. « On apprend tous les termes techniques. On rencontre des pilotes professionnels avec lesquels on

échange. Je ne vois plus les nuages de la même façon qu'avant. Je n'ai pas pu résister au souhait de prendre un baptême de l'air tant la semaine m'a donné envie de découvrir la terre d'en haut. » La seconde semaine l'a autant convaincu qu'il avait fait le bon choix en suivant la formation. « C'est le moment où nous entrons dans le domaine du drone. Faire voler un drone avec un simulateur sans GPS, cela fait un peu drôle. La maîtrise vient ensuite assez rapidement avec le terrain et permet d'acquérir une autonomie. Aujourd'hui, je me sens prêt à me lancer dans mon projet. »

Ludovic a déjà fait l'acquisition d'un drone. Il s'appête à passer son brevet d'ULM, mercredi prochain. Ce brevet correspond à l'examen de la direction générale de l'aviation civile qui donne droit à piloter un drone en qualité de professionnel.



**Cholet, lundi 12 octobre.** Ludovic Benard a déjà fait l'acquisition d'un drone. Il s'appête à passer son brevet d'ULM.